



VersaillesGrandParc  
communauté d'agglomération

# DÉLIBÉRATION

N° 2010-07-13

Extrait du registre des délibérations du

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 6 juillet 2010

**Président :** Monsieur François de MAZIERES

**Sont présents :** M. Hervé HOCQUARD (pouvoir de M. Christian JOUANE), M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Jean-Jacques LASSERRE, M. Jacques BELLIER, M. Jean-François PEUMERY (pouvoir de M. Alain-Michel LAMBERT), M. Bernard DEBAIN (pouvoir de M. Frédéric BUONO), M. Olivier LEBRUN, Mme Véronique BANULS, M. Alain-Louis MIE, M. Jean-Philippe MALLE, Mme Martine ARNAL, M. Olivier COLLO, M. Alain ERNIE, M. Georges DUTRUC-ROSSET, Jean-Roch GAILLET, M. Jean-Luc PESSEY, Mme Dominique CONORT, M. Kamel EL FEDIL, M. Pierre-Yves STUCKI, Mme Pascale RENAUD, M. Gilles CURTI, Mme Frédérique KIBLER, Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA (pouvoir de M. Patrick CONFETTI), M. Philippe LEQUAIN, M. Christian MAMY (pouvoir de M. Philippe NOYER), M. Guy HEMET (pouvoir de M. Edmond GRONDIN), M. Olivier FRAUDEAU (pouvoir de M. Gilles PANCHER), M. Christophe BOLLENGIER, Mme Marie-Annick DUCHENE, M. Alain NOURISSIER, M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS (pouvoir de M. Jean Philippe BARRET), M. Arnaud MERCIER, M. Laurent DELAPORTE, Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY (pouvoir de M. Hervé FLEURY), Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL (pouvoir de M. Mme Christine de la FERTE), M. François LAMBERT (pouvoir de Mme Marie SENERS), M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Roland de HEAULME et Mme Pascale ROCHERON.

**Absents excusés :**

M. Christian JOUANE pouvoir à M. Hervé HOCQUARD, M. Patrick CONFETTI, pouvoir à Mme Catherine LAPORTE-WEYWADAM, Gilles PANCHER pouvoir à M. Olivier FRAUDEAU, M. Ludovic JAMET, M. Jean Philippe BARRET pouvoir à Mme Magali ORDAS, M. Alain-Michel LAMBERT pouvoir à M. Jean-François PEUMERY, M. Philippe NOYER pouvoir à M. Christian MAMY, Mme Dana SOLECKI, M. Edmond GRONDIN pouvoir à M. Guy HEMET, M. Frédéric BUONO pouvoir à M. Bernard DEBAIN, M. Michel SAPORTA, Mme Marie BOELLE, M. Erik LINQUIER, M. Hervé FLEURY pouvoir à Mme Liliane HATTRY, Mme Christine de la FERTE pouvoir à Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, Mme Marie SENERS pouvoir à M. François LAMBERT, M. Jean GUILBERT, M. Michaël THOMAS.

Secrétaire de séance : Monsieur Kamel EL FEDIL

Date de convocation : 29 juin 2010

Date d'affichage de la convocation : 29 juin 2010

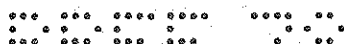
Nombre de conseillers en exercice : 63

Nombre de membres présents : 45

**N° de l'ordre du jour :**

**2010.07.13 : Désignation d'un représentant de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein de la commission consultative de l'environnement de la base aérienne de Vélizy-Villacoublay (CCE).**

**M. Jean-Jacques LASSERRE, rapporteur, donne lecture de la délibération.**



Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L.571-13, R571-70 à R571-80

La question des nuisances sonores générées par l'activité de la base aérienne 107 de Vélizy-Villacoublay intéressant un grand nombre d'acteurs locaux et de riverains, les

services de l'Etat ont décidé, en accord avec les autorités de la base, de créer une commission consultative de l'environnement pour cet aérodrome militaire.

Cette commission a pour vocation d'être l'instance de concertation officielle entre les différentes parties concernées par l'activité de la base aérienne. Elle est composée de trois collèges :

- 1<sup>er</sup> collège composé des professionnels de l'aéronautique
- 2<sup>ème</sup> collège composé des associations
- 3<sup>ème</sup> collège composé de collectivités territoriales

Versailles Grand Parc est sollicité comme établissement public car une partie de son territoire est concerné par le bruit de l'aérodrome et Versailles Grand Parc est compétent en matière de lutte contre les nuisances sonores, pour composer le 3<sup>ème</sup> collège.

A ce titre, il convient de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant de Versailles Grand Parc au sein du 3<sup>ème</sup> collège de la CCE.

En application des articles L.5211-1 et L.2121-21 du CGCT, le vote a lieu au scrutin secret ou, si le conseil communautaire le décide à l'unanimité, au scrutin public.

Se portent candidats comme représentant titulaire : M. Gilles CURTI, M. Georges DUTRUC-ROSSET, M. Christian JOUANE.

Se portent candidats comme représentant suppléant : M. Gilles CURTI, M. Georges DUTRUC-ROSSET, M. Christian JOUANE.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,  
Le Conseil communautaire :

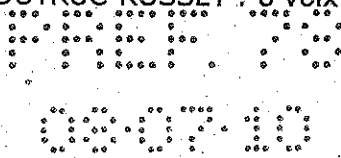
- 1) A procédé, sous la présidence de M. François de Mazières, à la désignation au scrutin secret du représentant titulaire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein du 3<sup>ème</sup> collège de la commission consultative de l'environnement de la base aérienne de Vélizy-Villacoublay

Sont désignés scrutateurs : Mme Dominique CONORT et M. Michel BANCAL

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

<b>Abstentions :</b>	0
<b>Votants (incluant les pouvoirs)</b>	56
<b>Blancs ou nuls :</b>	7
<b>Suffrages exprimés :</b>	49
<b>Majorité absolue :</b>	32

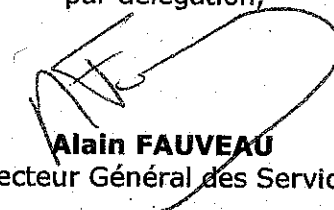
A obtenu : M. Christian JOUANE: 32 voix  
M. Gilles CURTI : 11 voix  
M. Georges DUTRUC-ROSSET : 6 voix



M. Christian JOUANE ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés, est désigné représentant titulaire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein du 3<sup>ème</sup> collège de la commission consultative de l'environnement de la base aérienne de Vélizy-Villacoublay

- 2) A procédé, sous la présidence de M. François de Mazières, à la désignation au scrutin public, à la désignation de M. Gilles CURTI comme représentant suppléant de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein du 3<sup>ème</sup> collège de la commission consultative de l'environnement de la base aérienne de Vélizy-Villacoublay,

Pour le Président,  
par délégation,



**Alain FAUVEAU**  
Directeur Général des Services

VERSAILLES GRAND PARC

01 39 24 24 24